

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2025**

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

S²LO

ID : 059-215903691-20250708-20250707_3-DE

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 20
- de votants 25

L'an deux mil vingt cinq

Le sept juillet

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après
convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

OBJET

**CONVENTION AVEC HABITAT DU NORD
DÉPLACEMENT ÉCLAIRAGE PUBLIC
PRISE EN CHARGE**

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G.
COLLET C. DESROUSSEAU JM. DELANNOY H. DUMOULIN S.
GLINEUR B. MERESSE G. MONTAY H. LEDOUX L. BLONDEAU
MP. THUILLET A. AIT BAH C. MERCIER L. PHILIPPE B.
LE MIGNENT F. COQUELET I. PLOUVIER C. RIFF

Etaient excusés : A. MALABOEUF V. PORQUET S. PIROTTE A.
DEVEMY C. GRAND JC. REZIGA S. SPOTO

Le Maire certifie que le compte rendu de
cette délibération a été affiché à la
porte de la mairie le 08/07/2025

Procurations respectives à : C. COLLET G. COLLET D. RAMEZ
P. BAUDRIN S. GLINEUR

Et que la convocation du Conseil avait
été faite le 01/07/2025

Un scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour
remplir les fonctions de secrétaire.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer la convention avec Habitat du Nord relative à la participation financière de cette société dans les travaux d'enfouissement du réseau d'éclairage public devant la future résidence sociale rue Paul Langevin et l'installation d'un poteau d'éclairage public. Habitat du Nord prendra en charge 20 % du coût des travaux d'enfouissement (80 % pris en charge par le SIDEHAV) et 50 % du coût d'installation d'un nouveau mât pour le déplacement de la lanterne.

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le maire ou son représentant à signer la convention avec Habitant du Nord.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 08/07/2025

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

